

- Collectif nancéien pour une régie publique des transports urbains et pour leur accès gratuit
- Collectif des usagers du suburbain de Sel-et-Vermois
- Association R&agir en Moselle-et-Madon
- L'intersyndicale de Transdev : CGT, CGC, FO, SUD
- La CGT-Kéolis

Moins de bus pour les usagers, moins d'emplois pour les salariés : nous avons les mêmes intérêts, nous sommes solidaires

Les salariés du réseau des transports urbains seront en grève du samedi 3 au mardi 6 décembre pour protester contre le plan de licenciements annoncé par leur employeur, l'entreprise Transdev. Malgré la gêne momentanée que cela nous occasionne, les collectifs et associations d'usagers et de citoyens soussignés affirment leur solidarité avec cette action.

La responsabilité de ces suppressions d'emplois incombe à la fois au Grand Nancy, autorité organisatrice des transports urbains et à l'entreprise Transdev, à qui elle en a confié l'exploitation.

– Le Grand Nancy a mis en place depuis l'été dernier de nouvelles mesures de réduction de l'offre de transport sur des lignes considérées comme « peu efficaces », car insuffisamment fréquentées. Or, c'est précisément à cause de l'insuffisance des moyens qui leurs sont affectés que ces lignes souffrent d'une faible fréquentation, laquelle sert de prétexte à leur enlever encore davantage de moyens. C'est un « cercle vicieux », une logique de régression qui décourage nombre d'usagers et les incite à reprendre leur voiture. En outre, cela se traduit par des suppressions de postes de conducteurs : 15 d'entre eux en CDD n'ont pas été reconduits en septembre dernier, 9 départs n'ont pas été remplacés depuis janvier, et le nouveau plan prévoit la suppression de 11 autres postes en CDI.

– Mais l'entreprise Transdev, à la recherche de rentabilité financière, en profite pour procéder à une « restructuration » qui va bien au-delà des conséquences de la baisse du trafic : outre les 35 postes de conducteurs, le plan prévoit la suppression de 33 emplois dans les services généraux (maintenance, bâtiments, administration...) qui ne sont pas directement affectés par la diminution du nombre de bus en circulation. Ces fonctions seraient alors sous-traitées, ce qui, outre la mise au chômage de salariés, aurait des conséquences sur la qualité du service rendu aux usagers.

Par ailleurs, le Syndicat Mixte des Transports Suburbains a également décidé des suppressions de services sur les lignes 325 (Nancy-Pompey) et 625 (Nancy-Dombasle) et envisage la disparition pure et simple, à partir de juillet 2017, de la ligne 512 en direction de Neuves-Maisons. Cela aura inévitablement des conséquences sur l'emploi chez Kéolis, exploitant du réseau suburbain.

Alors que la COP21 a fait apparaître l'urgence de mesures propres à enrayer le phénomène de réchauffement climatique, alors que les rues de notre agglomération sont engorgées par la circulation, il est urgent de développer les transports en commun et de diminuer la circulation des véhicules individuels génératrice de pollution, d'énervernement, de stress et de perte de temps.

Alors que la lutte contre le chômage et la précarité devrait être une priorité, de tels choix contribueraient non seulement à préserver l'environnement, la santé des habitants et la qualité de la vie, mais aussi à créer des emplois au lieu d'en détruire.

Nancy, le 1^{er} décembre 2016